Conservatoire d'espaces naturels Savoie

2019

Zones humides le long de la Deysse

Novembre

Synthèse du plan de gestion en faveur de la biodiversité

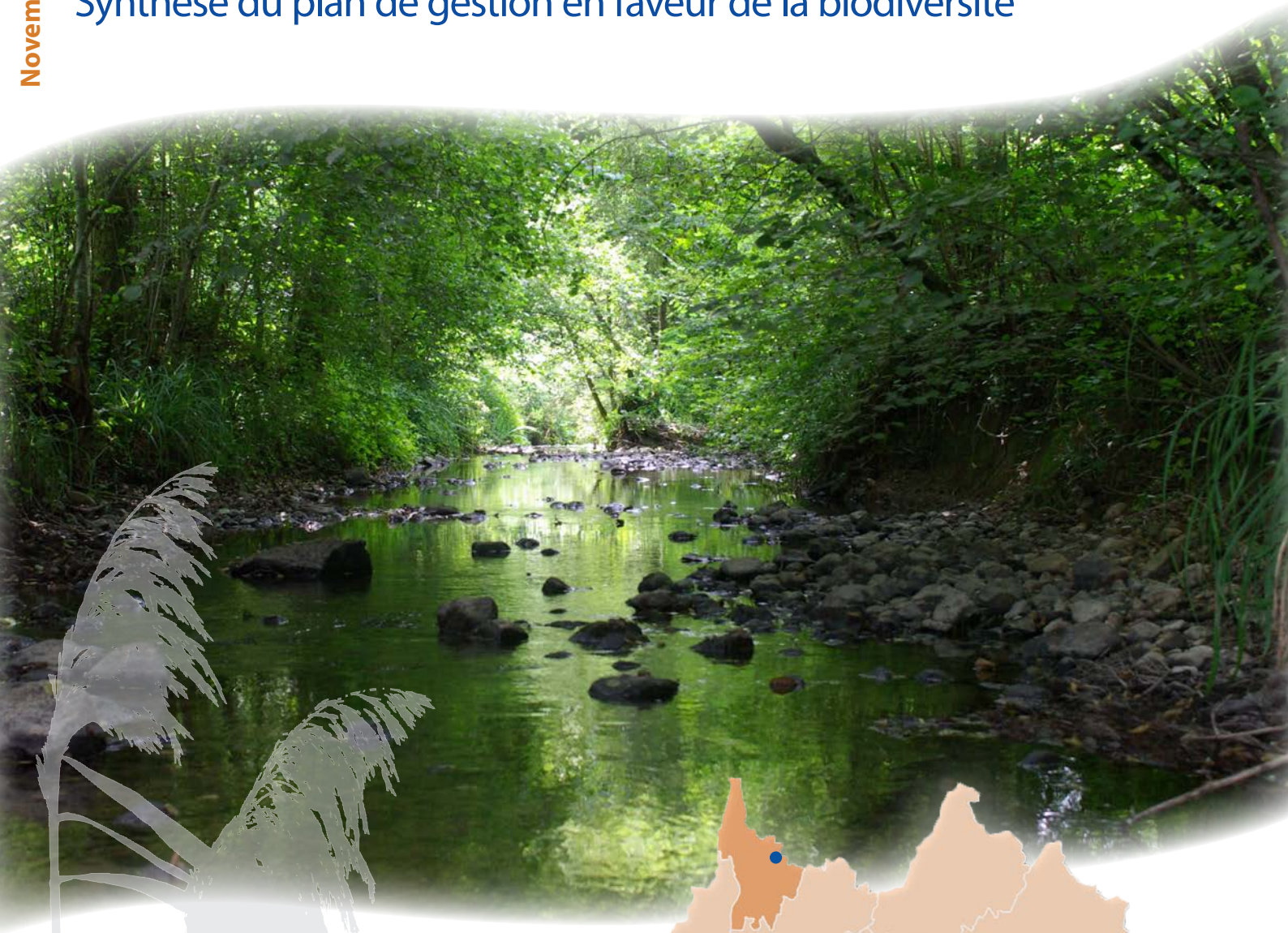

Commune d'Entrelacs
Département de la Savoie

Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

La gestion d'un site *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Le plan de gestion *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Territoire

Intervenir en partenariat sur les zones humides de la Deysse

Origine du projet

Situé sur la commune d'Entrelacs, ce marais se décompose en un patchwork de zones humides qui suivent le tracé de la Deysse. Ce marais occupe une dépression de près de 10 km de long dans un paysage à dominante rurale (élevages, cultures …).
Ce site se trouve dans le périmètre Natura 2000 « Réseau de zones humides de l'Albanais » dont la gestion est assurée par le Syndicat Intercommunal de Gestion des Étangs de l'Albanais, avec l'appui scientifique et technique du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie.

Un projet de création d'Espace Naturel Sensible est en cours de réflexion par la commune d'Entrelacs sur le périmètre de ce site afin de préserver et valoriser ces zones humides.

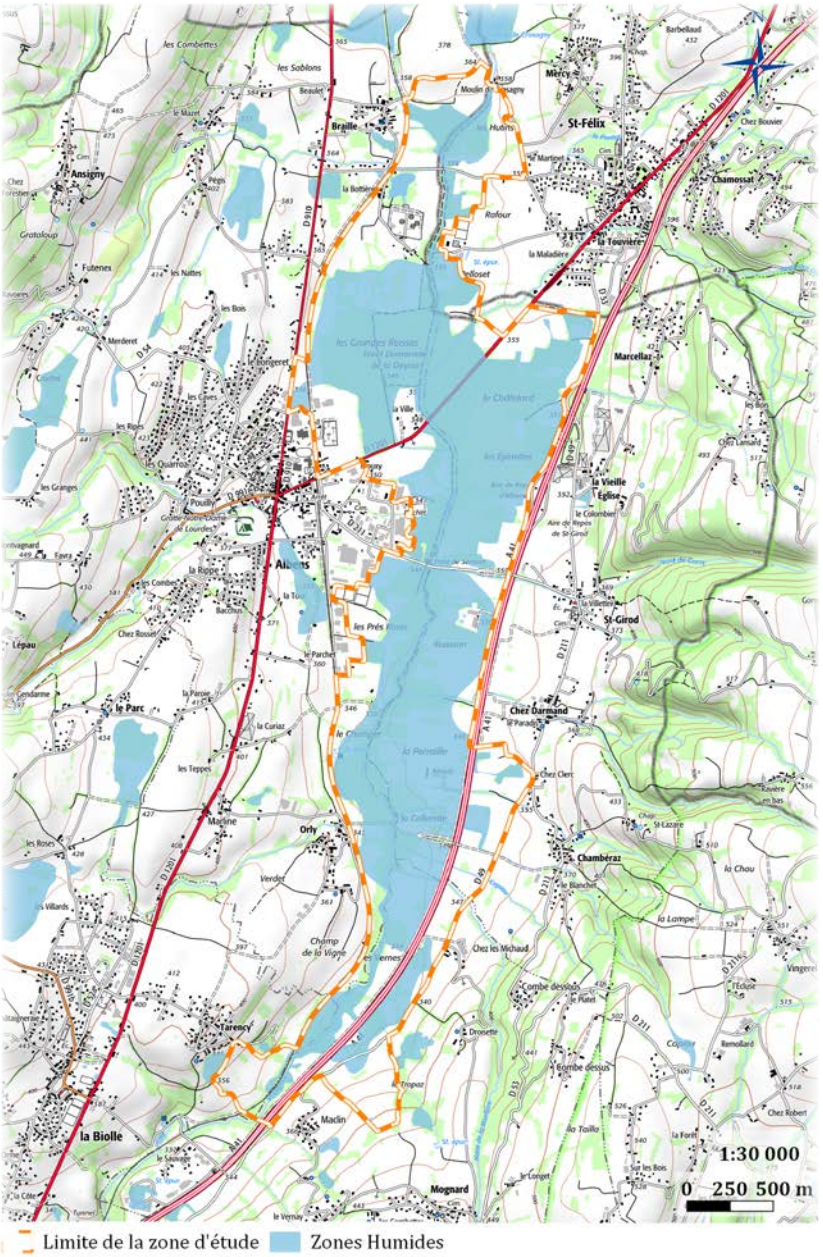

Des milieux à fort intérêt

De par sa taille et sa position, le marais de la Deysse constitue un espace favorable au développement et au déplacement de nombreuses espèces. Ce site est ainsi considéré comme un réservoir de biodiversité.

Les milieux humides rendent également différents services à la société : ils jouent un rôle dans la régulation des crues et des inondations, la bonne qualité de l'eau et l'atténuation des phénomènes de sècheresse.

Histoire, usages et dynamique actuelle

Une histoire d'hommes...

Un site modelé par les hommes au cours du temps

Dès le début du XVIIIème siècle, de nombreux travaux ont été mis en œuvre afin de limiter les inondations : 2500 mètres de linéaire sur la Deysse ont ainsi été creusés et canalisés en 1741. Cette opération avait alors pour but de limiter la sinuosité du cours d'eau et d'assurer un apport en eau mesuré pour la mise en culture des parcelles adjacentes. Différents projets d'assèchement du marais ont également été mis en œuvre au XIXème puis XXème siècles. D'autres sections du cours de la Deysse sont alors rectifiées et des drains creusés.

Afin d'améliorer la qualité biologique du cours d'eau, des travaux de restauration ont été réalisés en 2007 par le Cisalb dans la partie amont du site. Ces travaux ont permis d'impacter favorablement la zone humide et d'améliorer le stockage de l'eau.

Les usages actuels ...

Le marais de la Deysse a très tôt suscité l'intérêt du monde agricole. Longtemps exploité pour la fauche de la blache, les différents travaux d'assèchement du marais ont entraîné une évolution des pratiques agricoles. Dès 1944 les prairies de fauche cèdent peu à peu la place à la maïsiculture.
Aujourd'hui la majeure partie des parcelles agricoles se trouvant sur le marais de la Deysse sont exploitées pour la production de maïs et d'autres céréales destinées à l'exportation ou à l'alimentation du bétail local. En effet, des troupeaux d'élevages laitiers sont encore bien présents sur le site, permettant de pérenniser certaines prairies permanentes.
La chasse peut s'exercer sur l'ensemble du site et différentes pistes sont empruntées par les promeneurs, cyclistes, cavaliers … Une piste d'aéromodélisme est implantée sur 2 parcelles du marais.

... et des activités pouvant impacter les fonctions des zones humides

Ce site constitue un secteur isolé des regards où sont déposés divers détritus (déchets verts, déchets ménagers, véhicules incendiés …) et matériaux inertes (gravats …). Ces dépôts aboutissent progressivement à un remblai des zones humides, ce qui se traduit par la réduction voire la suppression de ces dernières avec pour principales conséquences, la perturbation de leurs fonctions écologiques, la destruction d'habitats favorables aux espèces des milieux humides et aquatiques et le risque de générer une pollution de l'eau et des sols.

80 ans d'évolution en image

Une nette évolution de la surface boisée peut s'observer entre 1937 et 2016. L'évolution des pratiques agricoles et la construction de l'autoroute A41 à l'est du site a entraîné une diminution du pâturage sur les parcelles se trouvant le long de la Deysse. Celles n'ayant pas été converties en culture se sont progressivement enfrichées pour former actuellement des massifs boisés. D'autres ont été converties en exploitations forestière avec la plantation de peupliers.
Une avancée de l'urbanisation peut s'observer sur les bordures ouest du marais.

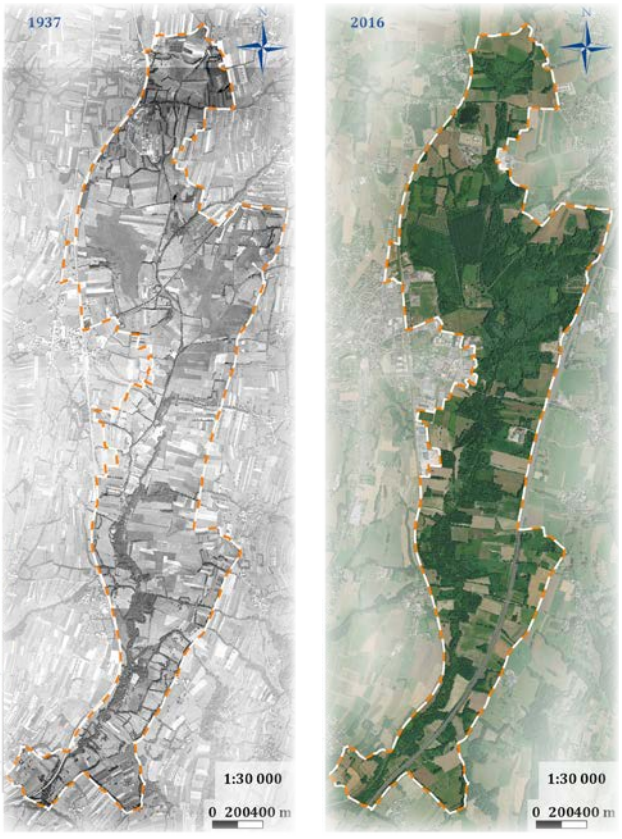

Photographies aériennes de la zone d'étude en 1937 et 2016

Patrimoine naturel

Une nature exceptionnelle

Une mosaïque de milieux humides et aquatiques

De par sa superficie, le marais de la Deysse présente une grande diversité d'habitats naturels inféodés aux milieux humides et aquatiques.

Le cours de la Deysse est bordée de différents habitats boisés. Leur vaste superficie et l'absence de fragmentation en font des milieux favorables au développement d'une faune nombreuse.

Des prairies humides, des habitats typiques de marais ainsi que quelques échantillons de tourbières sont également présents sur le site.

L'association de ces milieux ouverts et boisés constitue une mosaïque particulièrement favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore riches qu'il est essentiel de préserver et de développer.

Orchis de Traunsteiner

Triton alpestre

La flore, témoin aujourd'hui du patrimoine d'hier

De nombreuses plantes patrimoniales des marais sont présentes. Différentes espèces rares en Savoie ont pu être observées, telles que la gesse des marais ou la gaîche distique. Ainsi que d'autres plantes plus rares en plaine comme l'grchis de Traunsteiner ou le gaule noircissant.

Cuivré des marais

Une faune patrimoniale fortement dépendante des milieux humides

La grande majorité de la faune observée sur le site est inféodée aux milieux humides et aquatiques. En effet, 15 espèces de poissons ont été dénombrées dont 3 espèces patrimoniales, ainsi que 6 espèces d'amphibiens (grenouilles agile, rousse et rieuse, crapaud commun, tritons palmé et alpestre). De plus, la superficie du site offre des conditions de vie favorables aux chiroptères en leur apportant des terrains de chasse sur les zones ouvertes et des lieux propices à la reproduction et au gite dans les milieux boisés. 8 espèces ont été contactées, dont notamment la barbastelle d'Europe et de murin de Brandt.

Parmi les insectes, des espèces rares en Savoie ont été observées : le cuivré des marais, le criquet palustres ainsi que le criquet ensanglanté.

Barbastelle d'Europe

L'aulnaie, boisement caractéristique du marais de la Deysse.

Objectifs de gestion

Un projet pour les 10 années à venir

Enjeux

Restaurer le fonctionnement hydrologique du marais

Après la restauration du lit de la Deysse, les opérations de renaturation de l'ancien réseau de drainage doivent être poursuivies pour améliorer le bilan de l'eau du marais et éviter la banalisation de la végétation et, à terme, une fermeture progressive de la zone humide.

Redonner une naturalité aux boisements forestiers

Au nord du site, les boisements alluviaux plantés et entretenus ne sont pas des secteurs où la qualité de l'habitat est la plus favorable pour l'établissement de la faune (chiroptères, pics, insectes). Mais certaines parcelles ont d'ores et déjà un intérêt d'un point de vue des habitats (chênaies pédonculées notamment).

Concilier pratiques agricoles et préservation des milieux

Le lien entre gestion et pratiques agricoles est un enjeu primordial sur ce site. En effet la qualité des prairies humides dépend des pratiques de fauche. Trop intenses, ou trop précoces, ces dernières peuvent être des facteurs de banalisation de la végétation, voire d'envahissement par certaines espèces comme le solidage géant.

Objectifs

Les objectifs de gestion visent principalement la préservation, le maintien ou la restauration d'un état de conservation favorable des habitats et espèces du site, avec une priorité donnée à ceux et celles considérés comme rares et menacés au niveau européen, régional ou départemental.

Habitats

- Maintenir un niveau d'hydromorphie dans les sols.
- Maintenir des surfaces de milieux ouverts sans labours.
- Assurer la libre évolution des boisements alluviaux.
- Lutter contre les invasives.

Espèces

- Maintenir la présence des espèces patrimoniales ou protégées (chiroptères, amphibiens, flore).

Usages

- Concilier les usages avec le bon fonctionnement du site.
- Informer et sensibiliser la population locale aux richesses du site.

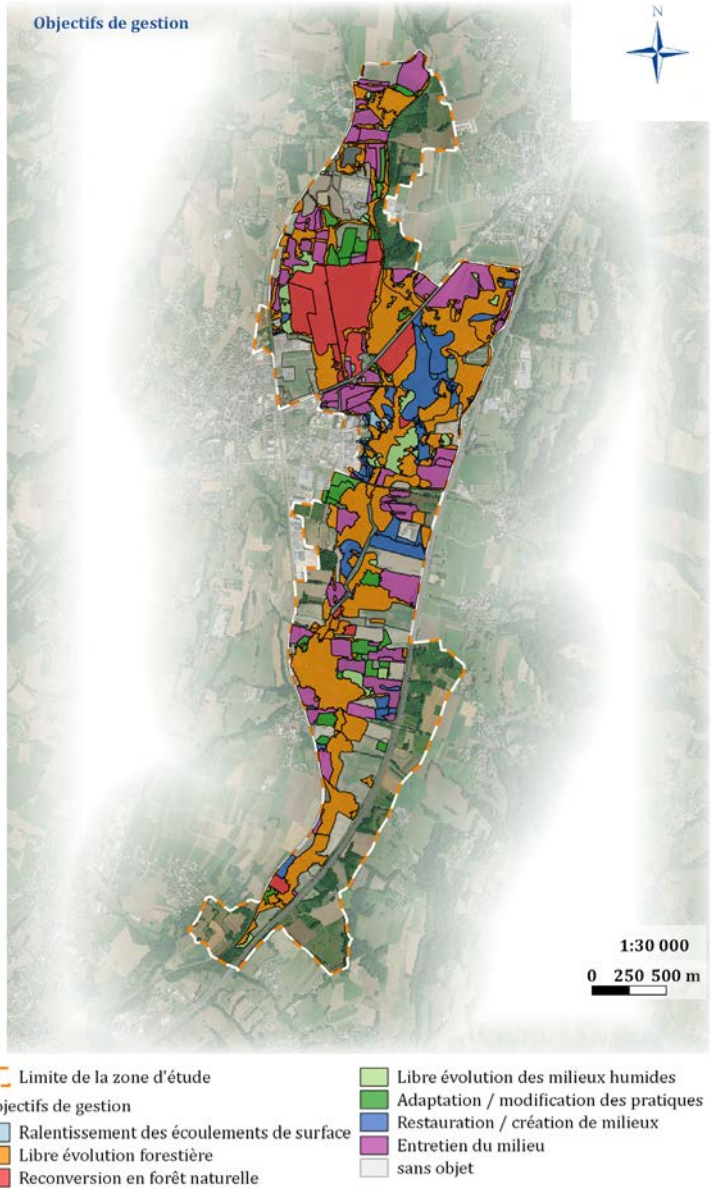

Actions

Les actions sont la déclinaison concrète des objectifs de gestion. Elles sont à réaliser dans les 10 ans de la durée du plan de gestion, sur les parcelles où le Cen aura obtenu la propriété ou l'usage.

Animation foncière

Mise en place d'une animation foncière sur les zones humides de la Deysse. Il s'agit de la première action à mettre en place. En effet, la réalisation d'actions de gestion pour l'entretien ou la restauration d'habitats naturels ne pourra se faire que sur les parcelles dont le Conservatoire aura la propriété ou l'usage.

Conservation des boisements humides

Différentes actions seront à prévoir selon les parcelles acquises ou en gestion : développer l'état boisé, supprimer les ligneux non adaptés au milieu, favoriser le gros bois propice aux chiroptères et aux oiseaux forestiers.

Concilier usages et préservation du patrimoine naturel

Sensibilisation de tous les usagers du site (exploitants agricoles, propriétaires, promeneurs, chasseurs, pêcheurs …) aux problématiques de la conservation des zones humides : publication d'articles dans le bulletin municipal, rencontres sur le terrain, réunions d'information.

Et aussi …

- Amélioration des connaissances sur le site par des inventaires naturalistes (bryophytes, micromammifères, reptiles, mollusques …)
- Ramassage et évacuation des décharges sauvages.

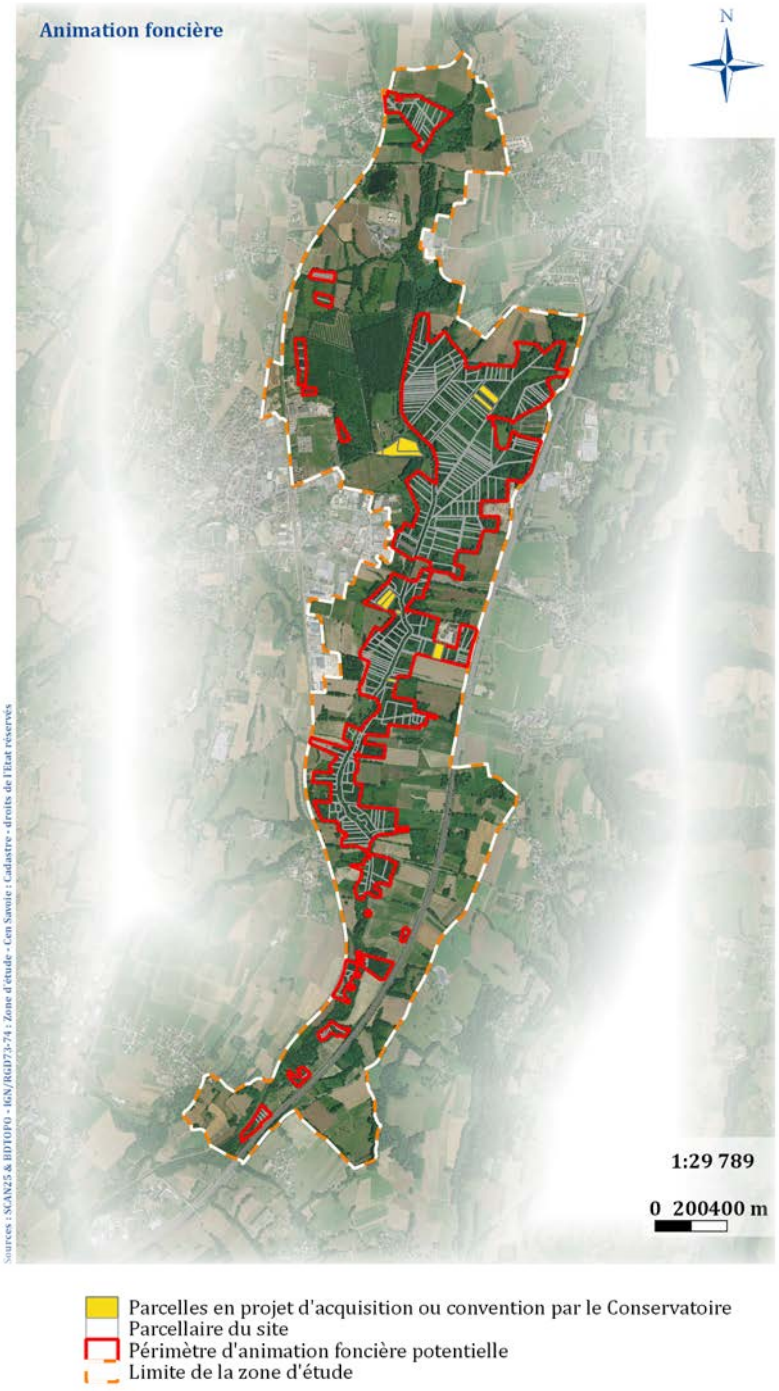

Évaluation

Le Conservatoire évaluera l'efficacité de la gestion menée (restauration et entretien) sur la faune et la flore afin d'en ajuster, le cas échéant, les modalités. À ce titre, des suivis écologiques seront mis en place concernant la flore patrimoniale, les reptiles, les amphibiens et l'évolution des habitats.

L'efficacité de la gestion est aussi conditionnée par des opérations visant à améliorer les environs du site : maintien des connectivités écologiques et des éléments de diversité (zones humides, haies, arbre à cavité...). L'augmentation des superficies d'habitats d'intérêt communautaire et l'amélioration de leur état de conservation, ainsi que la surface de réouverture confortera la présence du plan de gestion sur ce site.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information.*
- *Signaler au Conservatoire des espaces naturels de Savoie toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.*

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2016-2022
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.
Vous pouvez également retrouver la documentation du CEN Savoie via le site :
www.cen-savoie.org
Et découvrir en visite virtuelle certains des sites gérés par le CEN Savoie :
www.cen-savoie.org/publications/visites-virtuelles

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

CONTACT

Jérôme PORTERET
j.porteret@cen-savoie.org
Tél. 04 79 25 20 32

CEN Savoie
Le prieuré
BP 51
73372 Le BOURGET-DU-LAC Cedex
www.cen-savoie.org

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

Conception et mise en forme : CEN SAvoie / Modèle CEN Rhône-Alpes
Crédits photos : ©Virginie BOURGOIN, Manuel BOURON

réseau des conservatoires d'espaces naturels en Rhône-Alpes